



Maen Roch, mag

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS



P. 9 :
Découvre
ton sport



P. 7 :
RÉUNION PUBLIQUE
de mi-mandat



Maenroquoise, Maenroquois,

Cela fait 3 ans déjà que nous sommes en poste ! Le 17 mars dernier, nous avons pu échanger avec les habitants lors d'une réunion publique qui marquait la moitié de notre mandat. 3 ans ponctués de réalisations, de rencontres, de projets et de défis.

Nous sommes fiers, mon équipe et moi, d'accompagner Maen Roch dans son développement. Le budget 2023 en est la preuve. Il est à la fois ambitieux pour répondre aux enjeux d'un pôle de centralité mais également réaliste. La mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement, notamment sur les salles de sports, nous permet de maîtriser les dépenses. La bonne santé de nos finances, saluée par la

Cour Régionale des Comptes, et les choix énergétiques forts déjà réalisés et en cours vont nous permettre d'encaisser la hausse des coûts de l'énergie. Les projets annoncés ne sont pas des effets de manches mais un engagement sur les trois années à venir.

Nous devons bien sûr être vigilants sur les recettes, toujours fortement dépendantes des dotations de l'État, et sur l'endettement mais les habitants de Maen Roch méritent mieux qu'un budget de gestion. Notre ambition est de préparer l'avenir et cela passe par un budget offensif.

En effet, de nombreux défis restent à relever, à commencer par celui de la ressource en eau. Nous allons devoir dans les semaines et dans les mois à venir faire preuve de retenue et responsabilité dans ce domaine.

Le numéro de ce mois vous montrera la généralisation de la gestion différenciée, la poursuite des rénovations de nos bâtiments et écoles, l'investissement dans le photovoltaïque et les énergies renouvelables.

Plus que jamais, en ce début de printemps, je fais appel à votre civisme et à votre énergie pour faire de Maen Roch une ville vertueuse et durable !

Thomas Janvier, maire de Maen Roch

SOMMAIRE

LA MAIRIE VOUS INFORME	3
ÇA BOUGE EN VILLE	4-5
LA VIE MUNICIPALE	6-7
LA VIE ENSEMBLE	8-9
LES ASSOS EN ACTION.....	10-11
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	12-13
LA JEUNESSE S'ENGAGE	14
AGISSONS DURABLE	15
BOUILLON DE CULTURE.....	16-17
CITOYENS DU MONDE.....	18
MAEN ROCH CONNECTÉE.....	18
TRIBUNES DES MINORITAIRES.....	19
TOUT SUR PLACE / AGENDA	20

Maen Roch mag' est tiré à 2500 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux maenroquois.

Directeur de la publication : Thomas Janvier, maire

Conception et mise en page : LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale communication et le service communication

Crédits photos : mairie de Maen Roch et associations citées

Impression : ARCENCIEL Imprimeurs, Lécousse-Fougères



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :
Lundi et mercredi : 14h00-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 / 14h00-17h30
Samedi : 9h-12h

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30
Vacances scolaires : ouvert le
lundi, mercredi et vendredi

Courriel : mairie@maenroch.fr

Site internet : www.maenroch.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères (bac gris*)

Saint-Brice : le mercredi matin
Saint-Étienne : le jeudi matin

*sous réserve que les nouveaux bacs soient livrés

Tri sélectif (bac jaune*)

Le mardi matin sur les deux communes

Déchèterie

La Gare, Saint-Brice-en-Coglès - 35460 Maen Roch / Tél : 06 77 03 21 80

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre : 9h-12h / 14h-18h

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28 février : 9h30-12h / 14h-17h30

Nouvelle obligation déclarative 2023

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'une résidence secondaire ? D'un bien locatif ?



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr*



Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023.

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023. Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers ».

Titres d'identité : anticiper pour renouveler

Plus de quarante communes assurent, depuis début 2023, le renouvellement des titres d'identité en Ille-et-Vilaine. Les délais d'obtention ont explosé ces dernières années, à cause notamment de l'effet post-Covid. Notre commune ne déroge pas à la règle puisqu'il faut attendre plus de 10 mois pour avoir un rendez-vous.

Ce n'est pas moins d'une vingtaine d'appels de personnes souhaitant obtenir un rendez-vous que nous recevons par jour. L'agent en charge des pièces d'identité honore près de 10 rendez-vous (création ou renouvellement d'une quinzaine de pièces par jour) entre 14h et 17h30 auxquels s'ajoutent les remises des nouveaux titres.

Afin de réduire les délais d'attente, l'État a allongé la liste des communes habilitées à gérer, grâce à un dispositif de recueil (DR), le renouvellement des titres d'identité. Autour de Maen Roch, les mairies de La-Selle-en-Coglès (Les Portes du Coglais), Antrain (Val Couesnon), Saint-Germain-en-Coglès ou encore Parigné proposent des rendez-vous. La mairie de Maen Roch propose ce dispositif depuis 2009 pour les passeports et 2016 pour les cartes d'identité. Les délais d'obtention n'ont pourtant pas été réduits, au contraire. Et le constat est le même dans tout l'Ouest de la France.

160 titres par mois

La fin de l'hiver et le printemps sont en plus propices aux demandes, en prévision des vacances estivales et des examens de fin d'année. La municipalité traite actuellement plus de 160 titres par mois.

Les demandes proviennent de Maenroquois mais pas que ; en effet, il est possible de renouveler sa pièce d'identité dans n'importe quelle mairie. Plusieurs personnes sont venues de la région nantaise récemment. Seule condition, que la pièce d'identité soit arrivée à échéance, ce qui n'est pas toujours le cas lors des demandes de rendez-vous. Certains viennent juste pour avoir la carte au nouveau format « on leur explique que ce n'est pas un critère d'urgence » souligne Laëtitia Coupé en charge des rendez-vous.

Les demandes urgentes en priorité

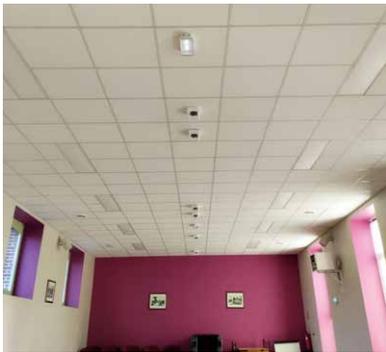
Certaines mairies ne prennent pas toujours leurs administrés lors de demandes urgentes (examens, voyages scolaires, urgences professionnelles...). Il est donc demandé aux personnes souhaitant renouveler leur titre de s'y prendre relativement tôt et d'anticiper ces délais de rendez-vous : problème national auquel Maen Roch ne peut malheureusement pas échapper...



L'ACTUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES

SERVICE BÂTIMENTS

Les agents techniques ont profité des vacances de février pour repeindre une classe et la salle de motricité à l'école Jules Verne.

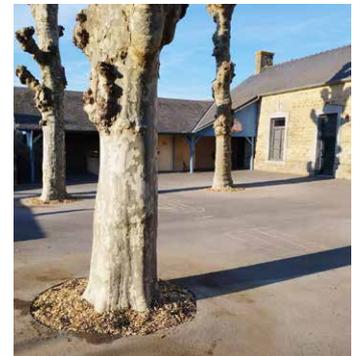


La Salle Yvon Le Men s'est également refaite une petite beauté ! Le plafond, l'éclairage et les sanitaires ont été rénovés et repeints.

SERVICES ESPACES VERTS ET VOIRIES

Les équipes ne chôment pas et s'activent pour faire les différents entretiens mais aussi la création et la revalorisation de massifs en lotissement et en entrée de ville, à l'exemple du Sacré Cœur, du square de Karlstadt et d'autres.

Les lagunes de Saint Étienne avaient, elles aussi, vraiment besoin d'un entretien ! Voilà qui est fait !



Le patio de l'école Jules Verne a fait l'objet de nouvelles plantations. Des filins ont également été posés sur le mur pour pouvoir accueillir des plantes grimpantes et les troncs des arbres de la cour respirent enfin ! L'enrobé a été enlevé et des vivaces ont été plantées.

D'où viennent les plantations ?

Les plants sont commandés à l'extérieur (chez des pépiniéristes). Ils arrivent dès le mois de janvier / février à la serre municipale. Sandra et Elric en feront des boutures pour les multiplier et en prendront soin jusqu'à leur plantation dans les différents massifs de la commune.



Et voilà les équipes !



Terrains communaux à vendre

Un terrain communal constructible situé dans la rue des Peupliers à Saint-Brice-en-Coglès est actuellement en vente. Ce terrain (non viabilisé) a une superficie de 1 146 m². Il est à vendre 60 000 € TTC.

Il reste également 2 lots dans le lotissement de la grande Nouaille :

- Lot N°6 : 475 M² (35 340 € TTC)
- Lot N° 19 : 407M² (42 979.20 € TTC)

Les plans sont disponibles sur notre site internet.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le service urbanisme de la Mairie au 02 99 98 61 04.



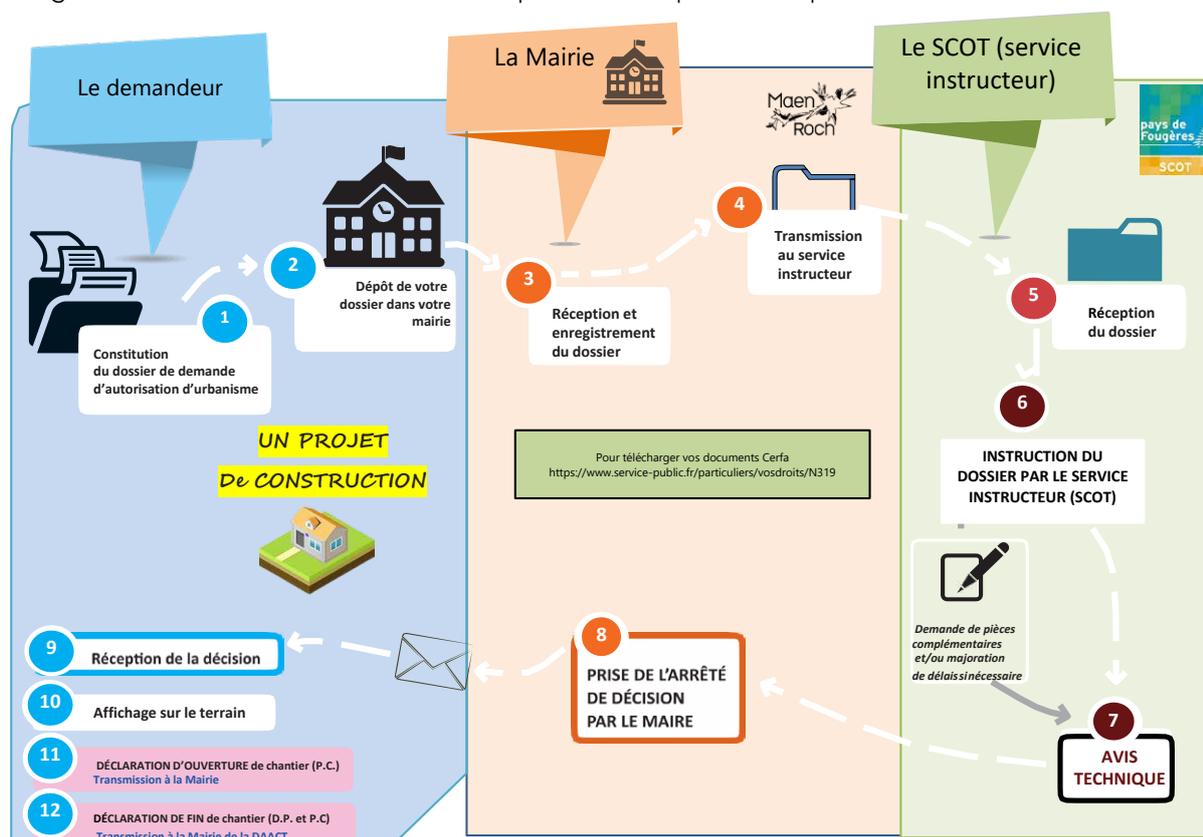
Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Lorsque vous déposez une déclaration préalable ou un permis de construire au format papier (en 4 exemplaires), la mairie affecte alors un numéro d'enregistrement et vous délivrera un récépissé.

Le dossier va être minutieusement examiné par un instructeur compétent qui fera le lien avec les réglementations de la commune et la faisabilité urbanistique du projet. L'autorité compétente qui aura le dernier mot sur la validation de votre projet est le maire.

Voici en illustration le chemin que le dossier va suivre entre le dépôt et la validation du projet. Il est également possible d'effectuer le dépôt de façon dématérialisée : <https://sve.sirap.fr/#/035115/connexion>



La médaille de la ville pour 4 agents



Nos 4 agents (de gauche à droite) : Roger Simon, Antoine Dourdain, Thierry Masson et Guillaume Tréhu entourés d'Emmanuel Péchard (Adjoint au chef de centre du CIS Maen Roch), Sébastien Gauthier (Chef de centre du CIS Maen Roch) et Thomas Janvier (Maire)

Le mercredi 1^{er} février, quatre agents des services techniques ont reçu la médaille de la ville de Maen Roch.

Récompensée le 19 janvier dernier, lors la cérémonie des voeux du SDIS 35, du « Prix Employeur

Citoyen » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine mettant à l'honneur les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires qui favorisent la disponibilité de leurs salariés. La commune a tenu à

honorer ses soldats du feu pour leur engagement.

En effet, les services techniques de la Mairie de Maen Roch compte aujourd'hui 17 agents. Une convention entre la commune et le SDIS 35 autorise quatre d'entre eux à se rendre disponibles pendant leur journée de travail, permettant ainsi une réponse opérationnelle fiable et pérenne sur le secteur d'intervention. Ces quatre agents peuvent également réaliser toute ou partie de leurs formations sur leur temps de travail.

Sébastien Gauthier, chef de centre du CIS Maen Roch, a tenu à remercier la municipalité d'autoriser ces 4 agents à intervenir sur le temps de travail. Il a également souligné l'importance de faire parler de Maen Roch au sein du SDIS 35.

Convention entre la municipalité et le GAB

« Une commune vit au rythme de ses habitants... »

La commune de Maen Roch, représentée par M. le Maire Thomas Janvier en présence de François-Xavier Rivière, adjoint et Claude Michel, conseiller délégué au Sport et à la Vie associative et la nouvelle gouvernance du comité d'animation GAB, Manon Hervé et Pierre Communal, ont signé une convention pour consolider le partenariat et fluidifier les événements proposés par l'association.

L'association Génération Animation Briçoise (GAB), créée en 2001 suite à la reprise d'un comité des fêtes, poursuit son programme d'évolution. C'était déjà à cette date une initiative soutenue par des bénévoles, des élus et des commerçants membres de l'association Union des Commerçants (UCA) avec pour objectif de dynamiser la vie locale et soutenir les actions des acteurs économiques. Des événements ont été créés et sont devenus des institutions : spectacle de rue du 13 juillet, forum des associations, braderie vide grenier, marché de Noël et fête de la musique (Zik dans la rue) qui devrait être reprogrammée cette année. Progressivement, l'association s'est positionnée comme un des acteurs incontournables dans la vie locale.

22 ans après, les objectifs restent les mêmes. Une nouvelle gouvernance se met en place pour consolider les événements existants et favoriser l'ouverture vers de nouvelles initiatives. Une occasion pour la municipalité de Maen Roch de renouveler sa confiance à l'association. La mise en place d'une convention a pour but de légitimer l'impact des actions mises en place dans la vie locale et fluidifier l'accompagnement en remplaçant la subvention liée aux événements par une dotation annuelle. Un dispositif devenu nécessaire compte tenu de la taille des événements à programmer et l'anticipation nécessaire.

La gouvernance du GAB renouvelée par l'arrivée à la présidence de Manon Hervé et Pierre Communal (présidente et vice-président), aucun changement dans le reste de l'équipe qui salue pleinement cette convention.



Réunion publique de mi-mandat



Vendredi 17 mars, le conseil municipal presque complet (25 élus sur 29, incluant trois des six élus des minorités) ont accueilli une cinquantaine de Maenroquois.e.s, salle des Rochers, à Saint-Étienne.

Après une rapide présentation des élu.e.s présents et un retour sur les trois premières années de sa mandature, le maire Thomas Janvier a répondu aux questions des administré.e.s. De nombreux sujets ont été abordés dont la sécurité au travers de la vitesse, de l'éclairage public, les traversées de rue ou encore la vidéoprotection, ou les incivilités autour des questions de stationnement ventouse, des dépôts sauvages.

Les inquiétudes partagées quant à la réduction de personnel de La Poste et son impact sur les services

mais également sur l'évolution de l'urbanisation face aux enjeux du respect de l'environnement et à la protection des terres agricoles ou encore la Fibre.

Des questions aussi sur les grands projets : l'école Jacques Prévert, le complexe sportif ou encore l'arrivée de nouvelles enseignes Zone d'Activité de la Croix-Rouge.

Un moment apprécié d'échanges qui a permis à la municipalité d'expliquer ses choix et d'éclairer les habitants sur des dispositifs méconnus ou des dossiers mal compris. Selon les besoins, d'autres rencontres de ce type pourront être organisées.

Retrouvez le compte-rendu complet sur le site de la commune www.maenroch.fr et sur les panneaux d'affichage devant les deux mairies.

Le marché estival aura lieu cet été !

Pour sa troisième édition, le marché estival semi-nocturne où artisans, producteurs et créateurs locaux étaleront leurs spécialités aura lieu chaque vendredi, du 7 juillet au 25 août, rue Pasteur, place du Général de Gaulle et rue du Souvenir...

Coup d'envoi des vacances d'été et pour faire de ce marché un moment incontournable pour notre commune, tant pour les habitants que pour les touristes, des animations auront lieu en parallèle du marché. À l'heure où nous éditons ce magazine, toute la programmation n'est pas encore bouclée.

À surveiller sur www.maenroch.fr.

Festifs et animés, ces marchés sont parfaits pour une sortie entre amis ou en famille en soirée. Vous pourrez découvrir (ou redécouvrir) et consommer des produits locaux, alimentaires et non-alimentaires. **Alors, osez le marché d'été !**



CCAS

Les aînés de la commune de Maen Roch étaient conviés à partager le repas annuel organisé par le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) dans la salle des Rochers.

204 personnes, âgées de 70 ans et plus, ont été accueillies par Thomas Janvier et Paule Perrin, adjointe en charge de la solidarité et de la cohésion sociale. Les personnes de plus de 90 ans présentes (20) ont été mises à l'honneur et ont reçu une plante (azalée).

Les convives ont pu savourer le repas proposé et servi par le Lion d'or dans une ambiance amicale et festive animé par M. Michel Georges.



FORTES TEMPÉRATURES : un registre pour les personnes vulnérables

En cas de forte chaleur, les services de la mairie peuvent intervenir auprès des personnes âgées ou des personnes handicapées isolées.

Inscrivez-vous ou inscrivez vos proches sur ce registre de recensement nominatif et confidentiel.

Les personnes seules, âgées ou handicapées sont particulièrement impactées en période estivale et de fortes chaleurs. Afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, la commune tient un registre nominatif des personnes âgées et handicapées vivant à leur domicile, conformément aux dispositions de la loi du n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'inscription sur ce registre est gratuite, confidentielle et repose sur la base du volontariat : il s'agit d'une mesure préventive, recommandée par les autorités sanitaires pour les personnes seules, résidant à leur domicile, qu'elles soient : âgées de 65 ans et plus, âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, adultes handicapées.

En cas de canicule, les personnes en-

registrées sur le registre seront contactées par téléphone. Un agent municipal ou un élu prendra régulièrement des nouvelles des personnes inscrites. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, ce registre pourra être communiqué au Préfet qui coordonnera les interventions des services sanitaires et sociaux.

Comment s'inscrire ?

- Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription (pour vous même ou pour une personne de votre entourage) et le déposer à l'accueil d'une des 2 mairies ou le renvoyer par mail à : mairie@maenroch.fr
- soit par courrier adressé à : Mairie – 1 place de l'Europe – St-Brice-en-Coglès – 35460 Maen Roch,
- par téléphone au 02 99 98 61 04

Le représentant légal de la personne ou un tiers (médecin, travailleur social, voisin, ami...) peut également faire une demande individuelle à condition de la formuler par écrit.

L'inscription sur ce registre reste facultative et n'entraîne pas de visite systématique à domicile.



La vie ensemble

Découvre ton sport !



La commission Sport et les éducateurs sportifs ont dressé un bilan faisant état d'un grand nombre d'enfants des écoles maenroquoises ne pratiquant pas ou peu d'activités sportives en dehors du cursus scolaire.

Forts de ce constat, Sébastien et David (éducateurs sportifs de la commune) ont mis en place des journées à destination de ces enfants afin de leur permettre de découvrir les disciplines sportives praticables sur notre commune.

À raison de deux journées par vacances scolaires, nos 2 éducateurs permettent la pratique initiatique de différents sports.

En fin de séance, un représentant de l'association dont le sport vient d'être pratiqué présente l'association et établit un premier contact avec les jeunes. C'est au total une vingtaine d'enfants présents sur ces sessions sportives ; quelques-uns finissent même par se trouver un réel intérêt pour l'une des disciplines.

Ces journées sont gratuites sur simple inscription en Mairie. L'objectif est simple : sociabiliser les jeunes à travers la pratique d'une activité sportive.

Vous pourrez découvrir le programme des prochaines vacances sur notre site internet. À noter qu'il n'y a pas de session « *Découvre ton sport* » lors des vacances d'été. Il sera possible de s'inscrire début octobre pour les vacances de la Toussaint.

Notre magazine vous présente nos 2 éducateurs sportifs :

Portrait



Sébastien Lermenier

Originaire de Saint-Germain-en-Coglès, Sébastien a démarré sa carrière d'éducateur en 2008 à Saint-Étienne-en-Coglès. Il intervenait dans les deux écoles (Jules Verne et Saint-François) et dans les associations de Saint-Étienne. Lors de vacances scolaires, il organisait des stages avec David Hamard (alors éducateur à St-Brice) et Alexandre Tourmen (éducateur à St-Germain).

Aujourd'hui, grâce à la fusion de nos 2 communes, Sébastien et David ont mutualisé leur activité. Sébastien intervient toujours dans les écoles de St-Étienne mais aussi dans les associations des 2 communes historiques.

Sébastien est titulaire du BEF (Brevet d'entraîneur de Football), du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation populaire et sportive) et de nombreux diplômes lui permettant de se spécialiser et d'évoluer dans son approche de l'activité enseignée.



David Hamard

Originaire de Villamée, David a commencé le sport à 5 ans et notamment le football : sport qu'il n'a jamais lâché. Professionnellement, il a débuté comme éducateur sportif à Saint-Brice-en-Coglès à l'âge de 20 ans. 20 ans après, il est toujours présent sur la commune de Maen Roch. Il intervient dans les 2 écoles primaires de Saint-Brice (Jacques Prévert et Anne Boivent) mais également dans les associations sportives de la commune. Il encadre la section Football du collège Jeanne d'arc depuis 15 ans. « *Cette section est une pierre à l'édifice dans le parcours des jeunes pour prétendre à postuler dans des structures semi-professionnelle ou professionnelle* ». Titulaire du concours D'Éducateur Territorial des Activités Physique et Sportives, David détient le BEF (Brevet d'entraîneur de Football), le BEESAPT (Brevet d'État d'Éducateur Sportif Activités Pour Tous) équivalent au BPJEPS. Il est également Assistant Moniteur Tennis (AMT). Il possède d'autres diplômes fédéraux lui permettant d'enseigner les disciplines associées.

David et Sébastien sont très attachés aux valeurs du bénévolat. Ils accueillent régulièrement des jeunes (en grande majorité issu de notre territoire) dans le cadre de stage découverte. « Ces stages sont le meilleur moyen de découvrir le milieu associatif en plus du métier d'éducateur sportif ».

Fête du four à pain



Le repas au four à pain de la Vigne aura lieu le dimanche 18 juin à Saint-Étienne-en-Coglès. Le repas sera animé par le groupe folklorique Felger Bro Gallou. Réservation obligatoire au 06 14 11 34 46.

Coglais Gym

Le 5 février avaient lieu les championnats départementaux de Teamgym à Fougères. Une première compétition pour l'équipe Coglais Gym, puisque le club propose cette discipline uniquement depuis septembre 2022. Les 8 gymnastes ont réalisé de belles prestations acrobatiques (trampoline et tumbling) ainsi qu'une chorégraphie d'ensemble originale et harmonieuse. Elles terminent 2^e de leur catégorie, et sont ainsi qualifiées pour l'étape régionale, le 19 mars à Rennes et espèrent poursuivre ensuite leur parcours !

Contact : coglaisygm@yahoo.fr



L'équipe, accompagnée par Céline Grosjean entraîneur, et Aurore Claudon, éducatrice sportive départementale, qui ont également officié comme juges.

Composition de l'équipe : 1^{er} rang : Juliette Mourcq, Maud Gaumerais, Pauline Philippe, Lily Macé / 2^e rang : Camille Gaumerais, Anaïs Desdoits, Justine Garnier, Ambre Guida



RDV avec les donneurs de sang

La prochaine collecte est le **mardi 6 juin à Saint-Marc-le-Blanc**. N'oubliez pas de prendre votre RDV -

L'assemblée générale de l'amicale se déroulera le vendredi 16 juin à Coglès. AG réservée aux adhérents, donc n'hésitez pas à adhérer (cotisation 2 € minimum) lors de la collecte, ou au siège 20 rue de St-Ouen à Saint-Brice (Tél : 06 21 63 88 56)

Les Amis de St-Marc-le-Bleu

Les Amis de St-Marc-le-Bleu est une association culturelle constituée en 1989.

Cette année, elle compte 14 jeunes de 8 à 16 ans qui se réunissent chaque mercredi de 18h à 19h15. Au cours de cet atelier, ils se préparent à devenir comédiens. C'est aussi 7 adultes, qui répètent chaque vendredi à partir de 18h30. Tous préparent un spectacle intitulé « Des histoires folles ». Des histoires d'Histoire, des histoires de théâtre, saupoudrées d'un brin de folie.

Ce spectacle aura lieu au centre culturel à Montours, le vendredi 5 mai et le samedi 6 mai à 20h30. Contact : martineprodhomme@orange.fr

Team Ted dit Autisme



Nouvelle année, nouvelle couleurs pour la Team Ted dit Autisme, qui démarre 2023 avec 60 licenciés.

La Team Ted dit autisme, est une équipe cycliste qui soutient l'association Ted Dit Autisme pays de Fougères présidée par Catherine Janvier. Le club remercie l'ensemble de ses partenaires publics et privés pour leur soutien tout au long de l'année.

Composition du Bureau :

Président : Frank Mellier,

Co-président : Benoît Neveu ;

Vice-présidents : Antoine Cupif et Laurent Arnould.

Trésorier : Cécile Mellier

Trésorier adjoint : Antoine Cupif.

Secrétaire : Anne-Cécile Boudart

Secrétaire adjoint : Jérôme Vézic.

Membres : Stéphane Loisançe,

Jean-françois Cheminel,

Vincent Gallais, Bruno Lhermelin,

Christophe Ossato, Magali Mellier

Calendrier des organisations 2023 à Maen Roch Saint-Brice-en-Coglès :

30 avril : Trophée 35 des écoles de cyclisme

1 juillet : courses jeunes avec école de cyclisme (U9 à U13), Draisienne, Minimes (U15) & Cadets (U17).

Pour tous renseignements sur la pratique du cyclisme à la Team Ted dit Autisme ou sur les organisations, vous pouvez contacter Frank Mellier au 06 11 25 25 96.

Recycl'Roch, se transforme en Maison des Initiatives et du Développement Durable (MIDD)



Le projet de MIDD est né d'une volonté commune : celle de poursuivre et développer les actions menées par notre collectif à la donnerie de Saint-Étienne-en-Coglès. En pratiquant l'échange, la pluridisciplinarité et l'expérimentation au service des habitant.e.s du territoire, nous souhaitons faire vivre un « tiers-lieu » qui conjugue écologie et citoyenneté tout en favorisant l'échange social dans un espace de proximité qui réduit l'isolement, encourage le réemploi et le « faire-soi-même ».

Ouverte début 2019 grâce à la mise à disposition d'un local par la commune de Maen Roch et à la mobilisation rapide d'un groupe de bénévoles actifs, la recyclerie est aujourd'hui portée par l'association collégiale Recycl'Roch, appuyée par le Pôle ESS du Pays de Fougères. La Maison des Initiatives et du Développement Durable souhaite mettre en place une dynamique aussi nouvelle que positive pour le territoire autour de trois axes principaux :

- Continuer l'animation d'une recyclerie pour donner une seconde vie aux objets et réduire le gaspillage et les déchets.
- Mettre en place des ateliers et des animations consacrés à la réparation d'objets et « DIY - faire soi-même ».
- Mettre en place un espace d'information : profiter de l'attractivité des activités de la MIDD pour mettre à disposition de la documentation et de l'information sur les domaines du développement durable.

Club de l'âge d'Or

Le club existe depuis 1973. Depuis, il a fonctionné sans interruption et accueille de nombreux adhérents. Cette année, nous sommes 200 personnes et participons à de nombreuses activités : palets, peinture, danse, marche, jeux de société et jeux de cartes.

La porte est ouverte à tous ceux qui veulent nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Pour nous contacter : 06 74 93 90 54

Nouveau bureau : Présidente : Solange Février, Vice-Président : Georges Guénard, Secrétaire : Marie-Annick Lecène, Secrétaire adjointe : Denise Delatouche, Trésorier : Alain Pedot ; Trésorière adjointe : Huguette Berthelot / Membres : Monique Souvenet, Annette Guesdon, Pierre Hamard, Annie Domont, Michel Barbedette, François Remlinger (Absents sur la photo : Huguette Berthelot et François Remlinger)



Volley ball



Le MRVB félicite ses babys volleys pour leur assiduité ainsi que les M9/M11 pour leurs performances lors des plateaux. Également notre équipe M11 est invaincue depuis quinze matchs (3 plateaux) et nos M18 et M13 réalisent une excellente saison en compétition. Nos deux équipes mixtes sont quant à elles premières de leur championnat.

Le MRVB organise son tournoi annuel le vendredi soir 5 mai à la salle des sports de la Brionnière et en extérieur sur herbe au stade municipal de Saint-Étienne-en-Coglès le dimanche 25 Juin.

Groupe scolaire Jacques Prévert

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

En début d'année, tous les élèves ont perpétué la tradition en envoyant une carte de « Bonne année » qu'ils ont confectionnée. Les **inscriptions pour la rentrée de septembre 2024** sont en cours. Les enfants nés en 2020 devront être inscrits en PS. L'école accueillera également les enfants nés en 2021 en TPS pour une scolarisation progressive et adaptée, selon les places disponibles. Merci de prendre contact très rapidement au 02 99 98 67 69. Une rencontre et une visite personnalisées vous seront proposées.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

L'ensemble des élèves de l'école participe à deux projets :

- **CinéJeunes**, un dispositif scolaire de découvertes cinématographiques suivies d'animations pédagogiques en classe : un animateur anime la séance après la projection à l'aide d'extraits, de documents, de diaporamas animés. Le thème de cette année : « Sous une autre apparence ».
- **Projet jeux** avec Séverine Arbib, ludothécaire. 6 séances pour apprendre à jouer (respecter les règles, finir une partie, prendre du plaisir à jouer et devenir autonome dans un jeu, jeux de coopération, jeux de stratégies).



École Jules Verne

En janvier et février, les élèves de la classe de CP-CE1 ont participé, en lien avec l'Éducation à l'Environnement et à la Citoyenneté, au projet sur la réduction et la valorisation des déchets. Les élèves étaient accompagnés de Pierre, animateur au centre social de Fougères. Tout au long des séances, les élèves ont été sensibilisés à la problématique des déchets. Ils ont aussi découvert la déchetterie de Maen Roch. Sur le chemin du retour, ils ont agi en tant que citoyen en ramassant les déchets.



École Anne Boivent

Depuis la rentrée de janvier, la classe CE1-CE2 de Loïc Chalopin se déplace chaque vendredi après midi en direction des jardins partagés pour y retrouver Mélia, animatrice de secteur affiliée au Réseau Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères.

L'association des jardins partagés soucieuse de relier les acteurs du territoire, a répondu favorablement au projet de la classe de créer avec eux un **jardin pédagogique**. Deux parcelles ont ainsi été délimitées et le projet de collaboration sous entend de venir aux jardins, régulièrement quelque soit la saison, afin d'appréhender ce qu'est un jardin partagé : un lieu de rencontre, de vie et d'échange avec la nature encore endormie cet hiver. Les 5 sens des élèves sont mis en alerte chaque vendredi pour y découvrir des odeurs, des textures, des plantes variées, des organisations insolites, des chants d'oiseaux différents,...

Début mars, deux nouvelles classes de l'école se joindront au projet découverte : la classe de GS d'Anne Françoise Chalopin et la classe de CE1 de Françoise Fèvre.



École Saint-François

Semaine cirque du 6 au 10 février

La famille Klissing, de La Piste aux écoles, a initié les élèves aux arts du cirque : trapèze, boule, rola bola, fil et acrobaties. 2 h d'entraînement par jour ont suffi pour offrir un spectacle à leur famille le vendredi soir.

Ce beau projet a permis aux élèves de prendre confiance en eux, de vivre une semaine riche en émotions et surtout de faire une belle rencontre avec ces professionnels très investis et à l'écoute. Tout le monde a été enchanté et en gardera un souvenir impérissable.



Collège Jeanne d'Arc

Dans le cadre du cours d'éducation musicale, il était demandé aux élèves de sixième de fabriquer un instrument à vent ou à cordes à partir d'objets de récupération. On peut dire que les élèves s'en sont donné à cœur joie et leurs âmes d'artistes ont su sublimer nos pauvres déchets et autres encombrants. Saxophone à partir d'un siphon de salle de bains, guitare en boîtes à mouchoirs, ukulélés avec des boîtes de gâteaux, contrebasse en contreplaqué, balalaïka en carton, banjo à partir d'outils agricoles ou encore flûtes en PVC, les élèves peuvent être fiers d'eux car, en plus d'être beaux, une grande majorité produit un son. Félicitations à nos jeunes luthiers et facteurs d'instruments...



Collège Angèle Vannier

Les élèves de l'**atelier de pratiques artistiques** du Collège Angèle Vannier se sont rendus à Rennes mercredi 11 janvier pour rencontrer Arthur Louis Ignoré, artiste urbain avec qui ils vont travailler à l'élaboration d'une fresque sur la cour du collège. En sa compagnie, ils ont exploré les rues de Rennes à la découverte de motifs ornementaux parsemés dans le mobilier urbain, sur les façades des immeubles ou au sol. L'objectif était de les amener à observer leur environnement et ses caractéristiques plastiques et esthétiques. Ils sont ensuite allés au musée des Beaux-Arts de Rennes visiter l'exposition temporaire sur l'art cubain ainsi que les collections permanentes.



CME-CMJ

Le 23 février dernier, pendant les vacances scolaires, les jeunes élus du CME-CMJ ont eu l'opportunité de visiter le centre aquatique Cogléo à Maen Roch.

Ils ont été reçus par David Retoré, PDG de la SPL Sports et Loisirs des Marches de Bretagne, et Fabrice Vallet responsable technique, qui leur ont fait découvrir l'envers du décor et leur ont expliqué le fonctionnement du site.



Les enfants ont apprécié la visite : ils étaient ravis de découvrir les différentes machines. Ils ont posé beaucoup de questions et se sont montrés très intéressés.

Thomas Suard

Aujourd'hui âgé de 17 ans, Thomas a débuté le twirling à Saint-Brice-en-Coglès en catégorie N3 à l'âge de 7 ans.

Dès sa deuxième année, il devient vice-champion de France en catégorie N3 Benjamin et passe en catégorie N2 Minime. En juin 2017, une seconde place sur le podium et une montée en catégorie N1 cadet récompensent sa persévérance. Afin de progresser encore, il décide de quitter le club briçois pour celui de Fougères.

Son travail et son implication font de lui un athlète reconnu dans sa discipline. Il termine les derniers championnats d'Europe en juillet dernier à Blanes (Espagne) à une excellente 2^e place dans sa catégorie. Il est engagé dans le club de Fougères car en plus d'être un excellent athlète, il est entraîneur ; lui permettant ainsi de transmettre bénévolement sa passion et son savoir-faire...

Il n'est pas rare lors des beaux jours de voir Thomas s'entraîner devant la mairie annexe. Le twirling est « **un sport complet où il faut avoir de la patience et sans cesse répéter** ». Espérons que ce terrain lui porte encore chance lors de nouvelles échéances nationales... et internationales !



Twirling FEBD
Hier à 13:20

EUROTWIRL
BLANES 2022
@esthercoborn

Pour rappel, le twirling bâton est un sport artistique complet qui allie dextérité, gymnastique au sol et expression corporelle.



Association prends en de la graine

L'association de l'Espace Loissance lauréate

L'association de l'Arboretum de l'Espace Loissance fait partie des 5 lauréats de l'appel à concours « *Mon asso s'engage pour le climat* » proposé par Couesnon Marche de Bretagne.

Les dossiers présentés devaient répondre aux enjeux de la transition écologique et climatique.

Le projet porté par l'association intitulé « **L'Eau, le Climat et l'Arboretum** » porte sur 3 axes autour du grand cycle de l'eau.

• Sobriété

Limiter l'utilisation de l'eau à celle disponible sur place. Choix de végétaux adaptés au réchauffement climatique et aux modifications pluviométriques. Entretien limitant les besoins en eau.

• Préservation

Recréer le cycle de l'eau. Stimulation du mécanisme naturelle d'évapotranspiration des arbres. Mise en place de systèmes favorisant la recharge des nappes phréatiques et l'irrigation naturelle (bassins d'infiltration et rétention). Éviter le ruissellement (et l'érosion). Augmenter l'action piège à carbone (plantations dans les bassins).

• Sensibilisation

Être acteur engagé dans des actions de sensibilisation

et pédagogiques en lien avec les acteurs suivants : Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier, École primaire Anne Boivent, Réseau d'éducation environnementale du Pays de Fougères, Le syndicat Loissance-Minette, Fédération départementale de la pêche en appui technique et la Truite Briçoise, La commune de Maen Roch.

C'est plus motivés que jamais que les bénévoles de l'association accueillent ce prix, avec pour but de continuer à développer et rendre encore plus accueillant ce lieu pour tous.

Deux autres associations maenroquoises lauréates du concours 2022 « *Mon asso' s'engage pour le climat* » :

> **Prends-en de la graine**, jardin partagé, pour la création d'un préau écologique à titre pédagogique et récréatif (notamment, accueil de classes). Construit en brique de terre crue avec Écobatys, ce préau permettra également de récupérer l'eau de pluie.

> **Recycl'Roch**, pour son projet de Maison des initiatives et du développement durable et dont l'objectif est de créer un espace dédié à l'animation, à l'accueil d'écoles, dans le local actuel pour sensibiliser au recyclage des tissus, à la réutilisation des vêtements, des objets.



Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, la **distribution de nouveaux bacs de collecte** est prévue courant avril. Des agents assermentés par le SMICTOM silloneront le territoire afin de rencontrer les usagers pour leur attribuer des nouveaux bacs gris pour la collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes pour la collecte sélective.

À cette occasion, les agents expliqueront également le fonctionnement de la nouvelle redevance. Un livret leur sera remis. Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune de Maen Roch.

Le volume des bacs qui seront attribués dépend de la composition des foyers. Ainsi il y aura 5 tailles de bacs gris et 2 tailles de bacs jaunes.

Le concours des maisons fleuries

fait depuis longtemps le bonheur des habitants et c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa ville. Si l'aventure vous tente, remplissez le flyer inséré dans notre magazine et déposez-le en Mairie.



Report du Festival Sentiers poétiques

Au regard du mouvement social du mois de mars, le Pôle Artistique et Culturel Angèle-Vannier et la municipalité de Maen Roch ont pris la décision de reporter le festival Sentiers Poétiques qui devait avoir lieu les 31 mars, 1er et 2 avril au **29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2023**.

Les mobilisations étant particulièrement suivies dans le secteur du transport dont dépendait la venue de la majorité de nos invités, nous avons préféré organiser cet événement dans un environnement plus serein et vous permettre ainsi d'en apprécier pleinement la programmation.

Concours *Poésie, sors de ce texte*

Le report du Festival Sentiers poétiques est l'occasion de prolonger le concours « Poésie, sors de ce texte » et pour vous, de profiter des beaux jours pour laisser libre cours à votre imagination et participer à ce concours pluridisciplinaire.

Si vous avez déjà déposé une création, celle-ci sera automatiquement prise en compte. Les candidats devront exprimer leur créativité en s'inspirant de tout ou partie d'un poème de leur choix qu'ils devront matérialiser grâce à des moyens d'expression artistique (photographie, dessin, peinture, collage, sculpture...). Les candidats pourront s'inspirer des nombreux poèmes essaimés sur la commune.

Les œuvres seront exposées lors du Festival Sentiers poétiques les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 à l'ESCC Eugénie Duval où aura également lieu la remise des prix, le 30 septembre.

2 catégories : Adultes + 18 ans / Jeunesse - 18 ans (autorisation parentale)

Les trois premiers lauréats de chaque catégorie seront primés :

- Adulte : 1^{er} prix Portfolio Sentiers poétiques et une carte cadeau de 100€ / 2^e prix Recueil de Jean-Pierre Siméon signé et une carte cadeau de 75€ / 3^e prix Recueil « Une rue, un poète » et une carte cadeau de 50€
- Jeunesse : un livre Jean-Pierre Siméon Jeunesse signé* : 1^{er} prix * et une carte cadeau de 75€ / 2^e prix * et une carte cadeau de 50€ / 3^e prix * et une carte cadeau de 25€

> Dépôt des œuvres : Fablab « Made in Roch », 33 rue Châteaubriand les mercredis et samedis, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h **au plus tard le samedi 16 septembre 2023**.

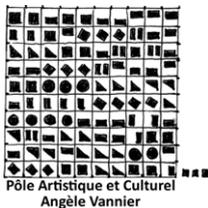
- remise des prix le samedi 29 septembre.

Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles sur le site de la commune www.maenroch.fr et dans nos deux mairies.

Illustration : Ernest Pignnon-Ernest



Les événements du Pôle en mai et juin



Le Pôle artistique et culturel Angèle-Vannier terminera sa saison culturelle par deux événements en mai et juin.

- Le **jeudi 11 mai à 20h** à l'auditorium de l'ESCC le Pôle vous proposera de réfléchir sur une thématique écologique sous le prisme de l'humour avec la conférence gesticulée « **Le livre est-il écologique ?** » animée par la maison d'édition La Cabane Bleue de Rezé.

- Le **jeudi 8 juin à 20h** à l'auditorium de l'ESCC, nous vous inviterons à découvrir les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de notre territoire dans le cadre d'une soirée « **Qu'est-ce que l'ESS ?** » avec ÉcoSolidaires et différentes associations de notre territoire.

Ces deux soirées seront ouvertes à tous et en participation libre. Des moments à ne pas manquer.

Disparition : Émile Rébillon



Conseiller municipal puis Maire de Baillé entre 1965 et 1989, Émile Rébillon est décédé à l'aube de ses 94 ans. Fils de tailleur de pierre, il a créé à l'âge de 24 ans son entreprise de granit, dans sa commune natale, la société Rébillon Granit, implantée à Baillé puis à Saint-Brice-en-Coglès. Il démarre dans la voirie avant de bifurquer vers le funéraire. Quelques années plus tard, il se retrouve à la tête de deux usines (Granits Rébillon à Baillé et Granits Polis à Saint-Brice), et possède des carrières dans plusieurs bassins granitiers en Bretagne notamment sur la Côte de Granit Rose.

Son entreprise d'exploitation de carrières, spécialisée dans le funéraire et la fourniture pour voirie a employé quelque 150 salariés et produit chaque année jusqu'à 4 000 monuments funéraires.

À la fin des années 70, lorsque Saint-Brice subit « le choc » de la fermeture de la Spli (330 licenciements), avec M. Malapert, ils fondent le Syndicat Intercommunal de Recherche et de Création d'Emplois du Canton de Saint-Brice-en-Coglès.

Le SIRCEB, très innovant pour l'époque, avait vocation à accueillir des entreprises dans le Coglais. Le syndicat a créé 60 000 m² de bâtiments industriels ce qui, à l'époque, était considérable.

Fondation du patrimoine

Le club de Mécènes de la Fondation du Patrimoine soutient la restauration du Château d'eau.

Depuis 2016, des entreprises bretonnes ont décidé de se réunir et de se mobiliser ensemble pour la sauvegarde du patrimoine de notre région et contribuer ainsi à la transmission de savoir-faire aux générations futures.

Aujourd'hui, le Club de Mécènes du patrimoine en Bretagne compte 17 entreprises qui s'engagent pour le développement économique et culturel de notre territoire.

En 2022, le Club a décidé d'apporter sa contribution à la restauration de 3 édifices pour un total de 30 000 € de subvention : le château de Coët candec dans le Morbihan (10 000 €), le château ferroviaire de



Maen Roch à Saint-Brice-en Coglès (10 000 €) et la voiture-couchettes de Guisriff (10 000 €) .

L'**appel aux dons** se poursuit : Vous souhaitez participer à ce projet ? Rendez-vous sur le site de la commune www.maenroch.fr ou en mairie et demandez le formulaire à l'accueil.

Des panneaux d'entrée de ville en français... et en gallo

Vous l'avez probablement remarqué, à l'entrée de nos 2 communes historiques, des panneaux ont été installés. Alors, non... Il n'y a pas de faute d'orthographe... Ces panneaux sont en gallo !

Cette opération est en relation avec le mois du Gallo qui s'est déroulé en mars dernier.

Le gallo n'est pas un patois ni un dialecte du français mais une langue d'oïl issue du latin populaire. C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise en 1539 par François 1^{er}, qui fait du français, langue de la cour, la langue des actes juridiques. Ce mouvement centralisateur s'est poursuivi à travers les siècles, disqualifiant les langues régionales.



Maen Roch jusqu'au Sénégal



Le don de maillots est une pratique courante dans de nombreux domaines, notamment dans le sport. Que ce soit pour soutenir une cause, pour aider une équipe en difficulté ou simplement pour faire un geste de générosité, les dons de maillots sont un moyen efficace « de contribuer à un effort collectif ».

À l'initiative et à la demande de Jean-Charles Tropée, ancien joueur du Football Club Stéphanois Briçois, le FCSB a offert un jeu de maillot complet à une équipe de football U20 de Mbour, ville située à l'Ouest du Sénégal.

Pour Jean-Charles, en plus de l'aspect « pratique », un don de maillots peut avoir un impact émotionnel positif sur les bénéficiaires. Les joueurs d'une équipe peuvent se sentir plus unis et motivés lorsqu'ils portent tous le même maillot. Cela peut renforcer leur sentiment d'appartenance à l'équipe et leur donner une fierté supplémentaire lorsqu'ils jouent sur le terrain.

Maen Roch Connectée

Fabrication d'un capteur de qualité d'air intérieur

Le 15 février 2023 au Fablab de Maen Roch se tenait un atelier « fabrication d'un capteur de qualité d'air intérieur (CO₂) ».



Cet atelier, co-animé et co-construit avec Jacques Letty de la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes), Kévin Le Postec (Chargé de Mission Transition Énergétique), et Valérie Loyzance (Chargée de mission santé Territoire de Couesnon Marches de Bretagne et Fougères Agglomération) et financé par la communauté de communes de Couesnon Marches de Bretagne, a permis aux habitants du territoire d'être sensibilisés au thème de la pollution intérieure, comprendre les mesures permettant de jauger la qualité de l'air, et les outils que l'on peut utiliser et fabriquer pour ces mesures (dont le capteur CO₂ fabriqué au Fablab). Des plaquettes de sensibilisation sur la qualité de l'air sont disponibles au Fablab.

Présentation du capteur fabriqué au Fablab :

Ce capteur est un capteur de CO₂ comprenant :

- Un mini ordinateur (ESP32) qui est le cerveau de l'opération et dispose d'un afficheur à LED
- Un capteur de CO₂ relié à l'ESP32
- Un boîtier en bois fabriqué à l'aide de la découpeuse laser du Fablab

L'affichage change de couleur en fonction du taux de CO₂ dans l'air (vert, orange, rouge). Il est possible de consulter la valeur exacte de PPM sur le capteur.

Ce capteur est visible au Fablab. Il est possible de le fabriquer à nouveau via un tutoriel disponible. Vous devrez acheter les composants (environ 60€) pour le faire. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du fabmanager si vous souhaitez faire ce projet.



Prochain rendez-vous :

- Atelier **fabrication d'un jeu de société en famille** dans le cadre du Mo@ du Numérique le **15 mai de 15h à 17h (sur inscription)**



AVEC VOUS POUR MAEN ROCH

En 2023 à Maen Roch : Osons le bol d'air féérique ! Assurément c'est bien une baguette magique qu'il faudra au Maire et son équipe pour réaliser toutes leurs promesses de campagne et leurs nombreuses annonces médiatiques. Il faudrait plusieurs millions d'euros que nous n'avons pas ! Des erreurs stratégiques dans leurs choix des investissements et des réalisations déconnectées des priorités des maenroquois (vélos électriques, mini camping pour cyclotouristes, paniers de Maen Roch, salon du train...) sont autant de raisons de la dégradation du budget et de l'emballement de l'endettement communal. Le vote du budget de mi-mandat qui nous a été présenté est à l'image de cette municipalité : une rénovation de l'école Jacques Prévert orientée par des études de faisabilité et des maîtres d'oeuvres plutôt que par les élus. Cette rénovation, à elle seule, vient plomber durablement nos finances. Pour compenser, il nous est proposé

d'emprunter lourdement, de faire des économies sur les subventions aux associations et de renoncer à des urgences et des souhaits de nos habitants. Pour toutes ces raisons, notre équipe s'inquiète des choix de cette municipalité et ne cautionne pas ce budget. Depuis 3 ans, nous sommes 5 élus d'une liste, certes minoritaires, mais toujours aux côtés des habitants et à leur écoute. Nous assumerons jusqu'au bout notre engagement. Notre rôle auprès de la majorité est aussi de faire remonter les demandes de nos concitoyens et d'appuyer ou de relancer certaines qui sont restées sans réponses. Nous nous efforçons d'être disponibles et facilement joignables. Par notre présence dans les commissions nous apportons une force, une diversité et des orientations attendues des maenroquois.

Gaëtan Dubreil-Jardin, Marina Levannier,
Marc Colin, Isabelle Delépine et Michel Belé

VIVRE ENSEMBLE

Lors des vœux, le maire annonce des grands projets énergétiques, la mise en place d'une police municipale, de la vidéo protection, un complexe sportif... une vraie liste au Père Noël...

La vérité est qu'avec l'investissement de l'école Jacques Prévert de Saint-Brice et tous les autres projets où certains conseillers s'entêtent à les mettre en place, les projets ne sont pas faisables ou alors nous mettrons en difficulté le budget de la commune.

Après les promesses, le maire nous annonce que le projet de police municipale se transforme en un policier ou un garde champêtre, la vidéoprotection se transforme en petites caméras sur quelques bâtiments publics et le complexe sportif n'est pas prévu avant 2025, 2026, 2027... Ne parlons pas du minibus qui devait relier nos deux communes historiques, grande promesse de campagne qui devait être le premier projet de son équipe a complètement disparu du budget.

Il est quand même aussi paradoxal que la conseillère déléguée au Tourisme qui met en place des vélos électriques et des cabanes à vélos pour un coût supérieur à 300.000 euros soit contre une course cycliste féminine.

Tout cela manque de vision sur le long terme, il n'y a aucune politique familiale, aucun plan pour sécuriser tous nos habitants, aucun plan global au tourisme, aucune politique de logements pour ramener des familles et remplir nos écoles et aucune politique sportive pour mettre en avant des clubs de notre commune.



Tangi Marion

Contact : marion35460@gmail.com / www.tangimarion.fr

Panierdemaenroch.fr

Bientôt la **Fête des Mères** ! C'est le moment de dire aux mamans à quel point elles nous sont importantes et inspirantes... Découvrez nos paniers garnis pour offrir à votre maman le plus beau des cadeaux !

L'association « lepanierdemaenroch » vous propose une sélection de trois paniers garnis qui lui feront plaisir à coup sûr : panier garni... gourmand ou de confort ou de plaisir.

Nous vous invitons à faire votre choix et à passer commande sur la plateforme de vente lepanierdemaenroch.fr . Retrait en mairie de Maen Roch.

Les paniers garnis que nous proposons sont d'une valeur de 20€, 30€, 45€, 50€, 65€ et 75€.

Un congélateur collectif pour faire des économies

Plusieurs producteurs locaux de viandes bovines ou ovines proposent leurs produits sur **Le panier de Maen Roch** sous forme de lots. Si vous ne disposez pas d'un congélateur ou que la capacité du vôtre ne vous permet pas de stocker, le **Congélateur collectif** vous en offre la possibilité.

Situé place de l'Europe (anciennement place du Champ de foire), le Congélateur collectif est créé, en 1964, à l'initiative de jeunes agriculteurs. Une CUMA (société coopérative agricole) voit le jour, acquiert



et transforme l'ancien local des Télécom en Congélateur collectif avec des cases individuelles à clayettes en bois et maintien de la température à -20° C.

Ouvert à tous aux alentours de Maen Roch, les adhérents prennent des parts sociales (45 à 75€ selon la capacité de la case). Le tarif annuel inclut les frais d'électricité, l'assurance, la maintenance et la surveillance à distance et varie selon la capacité : pour 2022, la petite case de 150 L > 53 € ; la moyenne de 200 L > 70 € et la grande d'une capacité de 250 L > 80 €.

Si vous êtes intéressé par ce service, n'hésitez pas à vous renseigner en contactant le 06 26 40 29 68.

Le café de la place est ouvert !



Depuis le 17 mars, il est possible de profiter d'un nouvel endroit pour se détendre et se divertir, avec l'ouverture du bar «Le café de la place» à Saint-Brice. Le propriétaire des lieux, Anas Marsli, a créé un lieu accueillant et confortable pour les habitants mais aussi les gens de passage dans notre commune. Le bar propose une variété de boissons, des bières artisanales locales aux cocktails classiques, ainsi qu'une sélection de vins. Les clients pourront également profiter des collations salées qui accompagneront vos apéritifs. Les diffusions des événements sportifs seront programmées (football, moto GP...)

Des soirées sont également à venir. Découvrez la programmation sur la page Facebook du café de la place et le site internet (cafedelaplacemaenroch.fr).

Page facebook : [caf  de la place Maen Roch 35](https://www.facebook.com/cafedelaplacemaenroch)

Site web : <https://cafe-de-la-place-maen-roch.eatbu.com>

Horaires : ouvert le mercredi & jeudi de 15h à 00h, vendredi 11h à 14h et de 16h à 01h, samedi 15h à 1h et le dimanche de 11h à 23h.



AGENDA

Retrouvez l'agenda actualisé sur le site www.maenroch.fr

AVRIL Jusqu'au 30 Exposition Nadia Lain , FabLab

28, 29, 30 Promenades th atrales « Sonnant et Tr buchant » (D part : 20h et 21h30 - Bois de la Croix-Madame)

30 C r monie comm morative des D port s
Troph e 35 des  coles de cyclisme Team Teddit, Zone de la Brionni re

MAI 04 > 31 Exposition Fr d rique Cottereau, FabLab

05 Tournoi de volley, Salle de la Brionni re

5, 6, 7 Promenades th atrales « Sonnant et Tr buchant » (D part : 20h et 21h30, Bois de la Croix-Madame)

MAI 08 Randonn e La Maenrochoise (marche, VTT et Cyclo), d part de Saint- tienne-en-Cogl s

Comm moration du 8 mai 1945

13 Op ration « Je marche, je ramasse »

19, 20, 21 Festival d'arts de rue « Lez'arts y sont »
Bois de la Croix-Madame

27 & 28 Andr  Coquelin Cup

JUIN 18 Repas du four   pain, St- tienne-en-Cogl s

25 Tournoi de volley, Stade de St- tienne-en-Cogl s